

# L'info-Fassett

## Septembre 2023



### PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE



Pour une deuxième année consécutive, les membres du Conseil municipal tenaient à souligner les efforts et la persévérance scolaire des étudiants de la communauté de Fassett. C'est plus de 25 jeunes de tous les niveaux scolaires qui ont reçu une bourse et des cadeaux pour garnir leur sac à dos pour l'année scolaire qui s'amorce. On a remarqué la présence du ministre Lacombe et du député Lauzon qui se sont déplacés pour remettre les certifications de reconnaissance à chaque étudiant. Nous tenons à les remercier

chaleureusement. Leur présence à l'évènement démontre bien toute l'importance qu'ils accordent à la trajectoire et à la réussite de nos étudiants.

Les membres du Conseil tiennent à remercier nos commanditaires ; la municipalité de Fassett, Mathieu Lacombe, Stéphane Lauzon, le Centre de service scolaire Cœur des Vallées, l'imprimerie de Papineauville et les membres du Conseil.

Nous souhaitons une belle année scolaire à nos étudiants et on se dit À L'ANNÉE PROCHAINE

### FÊTE DE LA FAMILLE

Le 26 août dernier se déroulaient les activités de la Fête de la Famille de Fassett. Cette belle tradition qui a réuni plus de 150 personnes, n'aurait pu se réaliser sans l'implication citoyenne de nos bénévoles. L'équipe de bénévoles est composée de pas moins de 18 citoyennes et citoyens qui ont contribué à l'organisation de cet évènement. Les membres du Conseil municipal tiennent donc à remercier grandement Sylvie Gougeon et son équipe pour leur implication et leur engagement à leur communauté qui nous a permis de se réunir et festoyer entre nous.



Un tel évènement a aussi été possible grâce à la fidélité et la générosité de nos commanditaires. Leur contribution nous démontre bien qu'eux aussi croient à l'importance de la mobilisation citoyenne permettant le développement du sentiment d'appartenance à sa communauté. Alors GRAND MERCI à vous nos commanditaires pour avoir été encore présents cette année.

**RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL**

### LES ÉLUS RENCONTRENT LEURS CITOYENS



Nous vous rappelons que les membres du Conseil municipal vous convient à une rencontre d'information ou nous vous présenterons ;

Les orientations du Conseil municipal

Présentation des priorités,

Partager les travaux réalisés, en cours et à venir

Partager la vision de Fassett d'aujourd'hui et de demain

**Quand : Jeudi le 21 septembre    Heure : 18h45    Où : Salle communautaire de la mairie.**

Au plaisir de vous rencontrer !



Province de Québec  
Municipalité de Fasset  
Comté de Papineau

### AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle triennal de l'évaluation foncière de la municipalité de Fasset pour les années 2024, 2025 et 2026

#### Rôle triennal 1<sup>ère</sup> année

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Chantal Laroche, Directrice générale de la municipalité de Fasset.

QUE le rôle triennal de l'évaluation foncière de la municipalité de Fasset pour les années 2024, 2025 et 2026 a été déposé au bureau de la directrice générale situé au 19 de la rue Gendron à Fasset, le 11 septembre 2023;

Que toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture des bureaux de l'hôtel de ville, ledit rôle;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la loi sur la fiscalité Municipale doit être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2024

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 033-97 et ses amendements, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 033-97 et ses amendements sont disponibles au bureau de la M.R.C. de Papineau, 266, rue Viger, Papineauville (Québec), J0V 1R0;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la M.R.C. de Papineau, à l'attention de la Directrice générale, au 266, rue Viger, Papineauville (Québec) J0V 1R0.

Dans le cas où la demande serait effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle serait envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Fasset, ce 18<sup>e</sup> jour de septembre de l'an 2023.

Chantal Laroche  
Directrice générale

## REPRISE DES ACTIVITÉS DU CLUB DE L'ÂGE D'OR DE FASSETT

### Septembre :

- Cours danse 13h30 (12,19,26)
- Cartes 13h00 (13,20,27)
- Réunion CA 10h00 (20)

### Octobre :

- Cours danse 13h30 (3,10,17,24,31)
- Cartes 13h00 (4,11,18,25)
- Atelier peinture 13h30 (12,26)
- Danse 13h30 à 16h00 (21) GRATUIT
- Réunion CA 10h00 (25)

### Novembre :

- Gala danse 13h30 à 16h00 (4)
- Journée magasinage 9h30 (16)
- Cours danse 13h30 (7,14,21,28)
- Cartes 13h00 (1,8,15,22,29)
- Atelier peinture 13h30 (9,23)

### Décembre :

- Souper et soirée dansante 18h00 (2)
- Cartes 13h00 (6-13 souper)
- Réunion CA 10h00 (13)

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :**  
**11 octobre 19h30**

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE FASSETT  
MRC DE PAPINEAU

### CONSULTATION AUPRÈS DES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 2023-17 VISANT LA CONCORDANCE DU PLAN D'URBANISME

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 13 septembre 2023, le conseil a adopté, par la résolution 2023-09-172 donnant l'avis de motion concernant le dépôt du projet de règlement numéro 2023-17 modifiant le règlement 2008-08 édictant le plan d'urbanisme.
2. Lors d'une séance tenue le 13 septembre 2023, le conseil a adopté, par la résolution 2023-09-173 le projet de règlement 2023-17 modifiant le règlement 2008-08 édictant le plan d'urbanisme
3. Que la municipalité de Fasset tiendra une consultation publique le 11 octobre prochain à 19 :00.
4. Que le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 19 rue Gendron à Fasset, selon les heures d'ouvertures du bureau municipal, soit du lundi au jeudi, de 10 :00 à 12 : 00 et de 13 :30 à 15 :30.
5. Que ce projet de règlement n'est pas assujetti à l'approbation référendaire;

Donné à Fasset ce 18<sup>ième</sup> jour du mois de septembre 2023.

Chantal Laroche

Directrice-générale/Greffière-trésorière

Pour nous joindre : 19, rue Gendron Fasset (Qc) J0V 1H0

Tél. : (819)423-6943 Fax : (819) 423-5388

[www.village-fasset.com](http://www.village-fasset.com)



**MUNICIPALITÉ DE FASSETT**

Pour recevoir l'Info-Fasset par courriel, écrivez à Cindy Turpin: [reception@village-fasset.com](mailto:reception@village-fasset.com)